



THIEMBRONNE

# BULLETIN

MUNICIPAL

2025





“  
IL FAUT RAJOUTER DE LA VIE AUX ANNÉES  
ET NON DES ANNÉES À LA VIE.  
”

---

# SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	01
LES EMPLOYES COMMUNAUX	02
LE BUDGET	03
L'ETAT CIVIL	05
LES PROJETS 2024-2025	07
LES SERVICES	09
LES REUNIONS DE CONSEIL	10



## BONNE ANNÉE 2025 !

Au nom de tous les membres du conseil municipal et des employés communaux, je tiens à vous présenter nos meilleurs vœux de santé, de prospérité et de joie.

En 2024, deux couples ont célébré leur union, je leur renouvelle tous mes vœux de bonheur. Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux arrivants. Je remercie les présidents d'associations, les bénévoles et toutes les personnes qui s'investissent dans la vie sociale de notre commune.

Deux projets se sont réalisés cette année : la modernisation de l'éclairage public et la construction d'un local technique qui s'achèvera en 2025 avec la mise en place de panneaux photovoltaïques, panneaux qui permettront la production de 50% de la consommation de nos locaux.

Deux services ont été rénovés ou mis en place : le site internet de la commune et le système e-ticket pour les réservations de cantine et de garderie.

Nous avons consolidé les berges et fossés endommagés par les inondations. La commune consulte actuellement différentes entreprises pour les travaux de remise en état de la voirie. La rue du marais sera terminée et les travaux du city stade vont commencer.

Mme FOVET a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er janvier 2025, nous la remercions pour son dévouement et lui souhaitons le meilleur. Elle sera remplacée par Mme NAETS et Mme COURBOT. Les horaires d'ouverture de la mairie restent semblables.

Je remercie l'ensemble du conseil municipal et les employés municipaux pour leur disponibilité et leur dévouement.

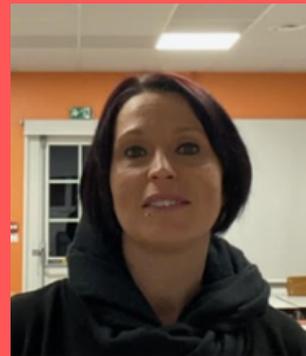
# LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX



**LUDOVIC**



**REGIS**



**MARIE**



**AUDREY**



**FLORENCE**



**SOPHIA**

Ludovic et Regis, agents techniques, sont en charge de l'entretien des voiries et espaces verts. Marie et Audrey sont, elles, en charge de la garderie, cantine et du ménage dans les bâtiments communaux, aident les institutrices de maternelle.

Nouvellement arrivées pour remplacer Maryline, vous retrouverez Florence et Sophia au sein de la mairie.

Les agents de service municipaux sont primordiaux pour assurer le bien-vivre au sein du village.

# LE BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### DEPENSES

Immobilisations corporelles (voirie, bâtiments, divers matériels...)	522 277€
Immobilisations incorporelles	35 000€
Subventions d'équipement	4 000€
Immobilisations en cours	180 000€
Emprunts et dettes assimilées	45 000€
<b>TOTAL</b>	<b>786 277€</b>

### RECETTES

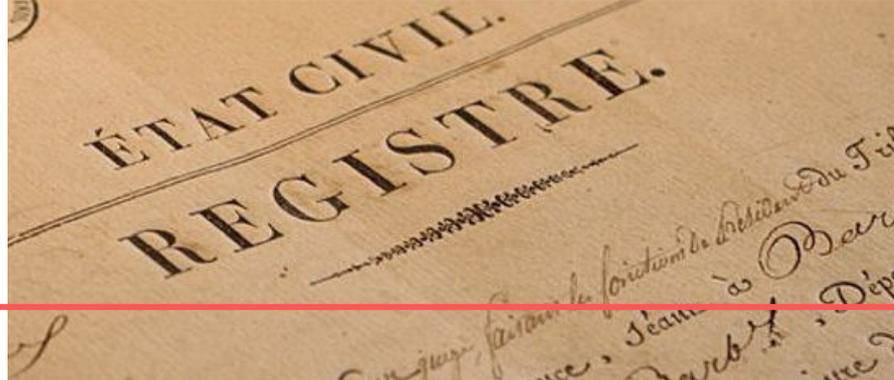
Subventions	272 650€
Dotations, fonds divers et réserve	10 500€
Emprunts et dettes assimilées	463 000€
Virement de la section de fonctionnement	90 000€
Divers opérations	133€
<b>TOTAL</b>	<b>836 283€</b>

# LE BUDGET

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
Charges de gestion générale	302 437€
Charges de personnel	242 700€
Intérêts des emprunts	6 000€
Charges de gestion courante	53 600€
Virement à la section d'investissement	90 000€
Atténuation des produits	43 900€
Divers opérations	133€
<b>TOTAL</b>	<b>738 770€</b>
RECETTES	
Produits des services	28 986€
Contributions directes : impôts, taxes, droits de mutation...	315 296€
Dotations et participations : remboursement frais de rémunération contrats aidés	111 045€
Revenus des immeubles	14 500€
Atténuations de charges	12 000€
Résultat reporté ou anticipé	256 943€
<b>TOTAL</b>	<b>738 770€</b>

# L'ETAT CIVIL



## NAISSANCES

Agathe, née le 27 février de Mathilde Harlay et Thomas Delattre	Marius, né le 1er juillet de Molly Bay et Yann Descharles	Malone, né le 3 juillet de Maëva Le Leuch et Dylan Hautekeur
Isée, née le 31 juillet de Elisa Thorel et Valentin Dormay	Lilou, née le 5 septembre de Amandine Duhamel et Julien Cordier	Noah, né le 30 septembre de Céline Fontaine et Julien Pouchain

## MARIAGES



Alisia Bellenguez  
et Manon Denekre  
le 27 juillet

Thomas Mahieu  
et Marina Boulogne  
le 10 août



## DECES

Marcel Merlo, le 2 janvier	Albert Bernard, le 17 janvier	Joachim Tanfin, le 22 mars
Charles Clarke, le 3 avril	Alfreda Ritaine, le 9 avril	Danielle Cousin, le 9 avril
Reine Flahaut, le 17 juin	Alfred De Sainte Maresville, le 10 juillet	Nelly Cauwet, le 16 juillet
Maurice Bonnaire, le 22 juillet	Simon Duminil, le 30 juillet	Jean-Marc Pruvost, le 18 août
Bénédicte Buissart, le 31 août	Monique Bernard, le 3 octobre	Annie Montuy, le 13 octobre



## UNE ANNÉE 2024 MARQUÉE PAR LES INONDATIONS

Les évènements climatiques de novembre 2023 et janvier 2024, nous ont amenés à revoir nos ambitions en termes de travaux et recentrer nos efforts sur les portions de voiries vulnérables sur notre commune.

”

**ENSEMBLE, FAISONS DE CHAQUE PAS UNE  
AVANCÉE VERS UN AVENIR PLUS VERT ET PLUS  
PROSPÈRE.**

”

# TRAVAUX

## RÉPARATION TEMPORAIRE

Pour la cinquième fois, nous avons fait l'essai de reboucher les nids de poules avec des enrobés chauds dans les différentes rues du village en décembre en attendant des réparations plus pérennes - ces travaux ont été réalisés par l'entreprise DelattreTP à Elnes montant des travaux 22 000€ H.T.

## ECLAIRAGE PUBLIC

Pour des raisons d'économie d'énergie, les travaux de rénovation des armoires d'éclairage publics (15 unités) et des 153 luminaires énergivores de la commune ont été rénovés en une tranche de travaux en août et septembre. Désormais les luminaires sont en LED, garantie 5 ans (pièces et main d'œuvre). Ils vont permettre la réduction de la facture d'énergie sur le poste éclairage public de 70 % tout en maintenant 1 heure de plus tous les soirs (coupure à 22h00) sur toute la commune et une économie d'entretien annuel de 1 500 € le temps de la garantie. Ce dossier a été initié en 2022, le coût des travaux s'élève à 83 703 € H.T aidé à hauteur de 32 850 € par la Fédération départementale de l'Énergie (FDE 62), le Fonds verts (État) 14 368 € et la Dotation de soutien aux investissements locaux 2023 (DSIL de l'État) 18 612 € (soit un accompagnement de plus de 78 % sur ce dossier), réalisé par l'entreprise DelattreTP à Elnes.

## CITY STADE

Un appel d'offre a été lancé, 5 soumissionnaires ont répondu et c'est l'entreprise Leroy TP d'Escœuilles qui a été retenue. Coût des travaux : 89 332€ H.T. (Pour la partie enrobé de l'aire de jeux et le nouveau parking)

Pour la partie jeu, c'est la société Rénov Sport qui a été retenue coût des travaux 63 527€ H.T. (structure et résine sportive)

Le Conseil Départemental 62 nous a épaulé à hauteur de 40 000€ H.T. avec le dispositif aire de jeu, la Région Hauts de France pour 50 000€ et l'Agence nationale du sport (Ministère de la jeunesse et des sports) avec 30 000€.

Cette réalisation devrait satisfaire les plus sportives et sportifs de notre commune, un terrain de pétanque a été ajouté à la demande des thiembronnois.

## AIRES POUBELLE

Installées en 2023, 3 zones de dépôts (cartons / papier et verre) ont été aménagées au stade, rue à Barre et à Ecuire. Les élus font leur maximum pour vous garantir un service de proximité. Plus le service est proche et plus le village est agréable à vivre. Tâchons de respecter ces lieux, et de les tenir propres, il en va de la sécurité de tous et notamment du personnel communal qui se confronte encore au ramassage de verre et autres débris abandonnés autour des 3 sites.

# TRAVAUX

## LOCAL TECHNIQUE COMMUNAL

- Un projet devenu réalité, 2024 aura donc vu sortir de terre le nouveau local technique.

L'acquisition du terrain rue du Gros Tison en 2023, le défrichage et terrassement de celui-ci ont laissé place en partie haute à une zone engazonnée permettant la future extension du cimetière et en partie basse à une plateforme permettant de recevoir le local technique.

Ce nouveau local, d'une superficie couverte de 288m<sup>2</sup>, permettra le stockage de l'ensemble du matériel technique communal au même endroit.

Il est doté d'un espace grenier de 72m<sup>2</sup> qui accueillera petit matériel, archives, et libèrera aussi le local technique et le garage communal actuels devenus trop petits pour tout stocker en bonne condition.

Le dernier bâtiment d'une telle ampleur érigé par la commune ne datant pas d'hier, le banaliser et réduire à un simple "hangar" serait une erreur : il va permettre d'améliorer les conditions de travail de nos employés communaux, les conditions de stockage de notre matériel.

Ce bâtiment sera équipé en 2025 de panneaux photovoltaïques qui permettront également une autoconsommation et réduction des coûts énergétiques. La mutualisation des compteurs électriques est également au programme : un seul compteur alimentera les locaux techniques (neuf et ancien) ainsi que l'église. Ceci permettra la réduction des abonnements de compteur.

Une cuve de récupération d'eau pluviale a également été installée.

Les entreprises communales ont été mises à contribution pour réaliser ce projet de grande envergure à l'échelle de notre commune et nous pouvons être fiers de nos artisans :

- La structure du bâtiment, incluant la couverture, le bardage, l'évacuation des eaux pluviales avec drainage, dalle intérieure et grenier a été mise en oeuvre par la société JENNEQUIN TOITURES pour un montant de 118 421€ HT.
- Les fermetures du bâtiment, portes sectionnelles et de service sont fournies et posées par la société SARL CHEF pour un montant de 18 500€ HT.
- L'électricité et sanitaire sont installés par la société PRUVOST PIERRE SERVICES pour un montant de 17 900€ HT.

Ce projet est subventionné à hauteur de 62 500€ par le département et de 40 000€ par la CAPSO.

Les panneaux photovoltaïques seront posés par la société SEGA Energies (Longuenesse), pour un montant de 33 300€ TTC.



# LES SERVICES

## L'ÉCOLE

- L'école de Thiembronne accueille les enfants de la Toute Petite Section de Maternelle au CM2, elle compte environ 90 élèves répartis en 5 classes. Mme Lenoir en assure la direction.
- Les élèves de CM2 reçoivent une clé USB et un bon d'achat en librairie pour leur entrée en classe de 6ème; de plus, des tickets de manèges sont distribués à l'occasion de la ducasse. Pour les 120 enfants scolarisés ou non à l'école primaire, habitant Thiembronne, une chasse aux œufs est organisée le lundi de Pâques.
- Avant la fête de Noël proposée par l'APE de notre village le jeudi 19 décembre, un goûter a été offert à l'ensemble de nos jeunes élèves par la municipalité. Puis est venu le temps de la rencontre avec le père Noël à la salle des associations. Tous les enfants nous ont conquis par leurs chants et à l'issue de leur prestation chacun a reçu des friandises et des livres adaptés à leur niveau.

88 élèves inscrits en septembre 2024		
CYCLE 1 (école maternelle)	Très petite section Petite section Moyenne section	Mme Letrez
	Moyenne section Grande section	Mme Clément et Mme Weber
CYCLE 2 (CP au CE2)	CP	Mme Laloy
	CE1 CE2	Mme Mouton et Mme Way
CYCLE 3 (à partir du CM1)	CM1 CM2	Mme Lenoir et Mme Blondel

- AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap): Mmes Moreau, Machu, Leclerc.
- Equipements des salles de classe : 4 classes ont été équipées d'un nouvel écran tactile en 2024, ordinateurs portables et la Wifi dans chaque classe, tablettes pour les élèves de Maternelle...

# LES SERVICES



## Activités:

- Randonnée éco-citoyenne (action « Nettoyons la nature »)
- Fabrication d'objets de Noël (vendus à distance)
- Participation au concours Comité régional des Hauts de France pour les élèves de maternelle.
- Participation au projet pHARe pour la lutte contre le harcèlement scolaire (CP-CM2)
- Apprentissage et maîtrise de la natation à la piscine de Lumbres, de la Grande Section au CM2, des parents volontaires et agréés accompagnent les élèves et les professeurs, trajet pris en charge par la commune.
- Car Foot pour les CE1/CE2/CM1/CM2
- Projet Motivaction pour les CP
- Participation au projet Barcarolle (pop'up opéra) pour les maternelles et les CP
- Semaine de la science

## LA CANTINE SCOLAIRE

Service de restauration (plats équilibrés préparés par Yanni Cuisine) assuré les lundi, mardi, jeudi et vendredi scolaires. Les enfants fréquentant la cantine sont pris en charge de 12h à 13h20. Les inscriptions se font au plus tard chaque vendredi avant 9 h pour la semaine suivante. Les tarifs (3,40 € le repas) sont fixés par délibération du Conseil Municipal. L'achat de tickets et la réservation des repas se font sur la plateforme e-tickets.

## LA GARDERIE

La commune propose un service de garderie périscolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h50 et de 16h30 à 18h15. Les réservations sont à effectuer chaque vendredi pour la semaine suivante. Le coût est de 1.60 Euros/heure. L'achat de cartes de garderie (d'une valeur de 16 ou 32 Euros) se fait sur la plateforme e-tickets. Plus d'information en mairie.

# LES SERVICES

---

## **DISTRIBUTEUR À PAIN SUR LA PLACE** de la boulangerie L'Amie Bourthoise

- Remplissage tous les jours sauf le mercredi
- Règlement possible en espèces ou par carte bancaire



## **SALLE DES ASSOCIATIONS** à disposition des associations du village

- **lundi, atelier peinture**
- **mardi, catéchisme**
- **mercredi, club des Aînés (les Amis Réunis)**
- **jeudi, YOGA**
- **vendredi et samedi, Danse Country**

## **BIBLIOTHÈQUE**, près de l'école

- adhésion gratuite
- ouverte tous les jeudis de 16h à 18h (prolongation jusqu'à 19h le dernier jeudi du mois), le 1er mercredi du mois de 10h30 à 11h30 et les 1er et 3ème samedis du mois de 10h30 à midi



# LES SERVICES

## LES NOUNOUS

- Pour vos contrats, un renseignement, une aide : Planning des permanences du Relais Petite Enfance (RPE) de Fauquembergues et Enquin-lez-Guinegatte, voir tableau joint.

<b>Molly Bay</b> 10 route de Calais 06 32 42 56 34	<b>Laurence Boulanger</b> 8 rue du Pont Gavel 07 63 90 18 84	<b>Cathy Cardon</b> 25 rue Principale 03 21 93 38 29 06 62 93 33 04
<b>Cindy Lecoustre</b> 36 rue de Cloquant-Stade 06 88 84 44 38	<b>Stéphanie David</b> 23 rue Principale 07 68 48 78 51	<b>Stéphanie Desombre</b> 7 rue de Merck 06 32 94 51 47
<b>Cindy Dupont</b> 7 rue du Loquin 03 21 12 42 18	<b>Séverine Hecquet</b> 19 rue d'Ecuire 06 34 20 41 33	<b>Magali Pourchez</b> 36 bis rue du Loquin 09 81 47 24 42

## LES FAMILLES D'ACCUEIL

<b>Peggy Baudry</b> 95 rue du Loquin 03 21 39 28 69	<b>Françoise Fouache</b> 2 rue à Barre 03 21 39 71 46
<b>Carole Noyelle</b> 11 rue du Pont Gavel 09 73 14 66 22	<b>Christiane Poulain</b> 55 rue du Loquin 03 21 95 83 38

# LES ARTISANS

## ESPACES VERTS

<p><b>SASU VERDIN ESPACES VERTS</b> <i>Espaces verts</i></p> <p>10 chaussée Brunehaut Hameau de Drionville 06 83 97 53 47</p>	<p><b>AURELIEN et AMANDINE MULTISERVICES</b> <i>Espaces verts – travaux intérieurs</i></p> <p>21 rue Cloquant Stade 06 84 04 99 50</p>	<p><b>M F MULTI SERVICE</b> <i>Entretien d'espaces verts, différents travaux</i></p> <p>06 59 57 25 97</p>
---	--	--

## BATIMENT

<p><b>MARC DUCROCQ</b> <i>Carreleur</i></p> <p>72 route de Calais Drionville 06 50 82 72 78</p>	<p><b>BERNARD RITAINE</b> <i>Maçonnerie-Carrelage-Rénovation</i></p> <p>10 rue Principale 03 21 95 82 87</p>	<p><b>PRUVOST PIERRE SERVICES</b> <i>Electricité-chauffage</i></p> <p>41 rue du Loquin 03 21 39 63 82</p>
<p><b>JENNEQUIN TOITURES</b> <i>Menuiserie-Charpente</i></p> <p>3 rue à Barre 03 21 38 50 39 06 80 63 17 51</p>	<p><b>ARNAUD LEMAITRE</b> <i>Couverture-Zinguerie</i></p> <p>41 rue du Fay 03 21 95 62 93</p>	<p><b>JIMMY LURETTE</b> <i>Charpentier, couvreur, zingueur et menuisier</i></p> <p>14 rue de Cloquant-Stade 06 37 09 63 70</p>
	<p><b>STÉPHANE RICHARD</b> <i>Menuiserie-Charpente</i></p> <p>19 route de Calais 03 21 39 48 60</p>	

# LES ARTISANS

## MECANIQUE

### **GARAGE LEMAIRE**

*Entretien et réparation de véhicules  
automobiles légers*

51 rue Principale  
06 70 47 51 43

### **LPMA LAURENT PRUVOST**

*Entretien réparation mécanique agricole*

18 rue du Marais  
06 18 09 18 23

## SANTE

### **ELIZE MANNINGS**

*Infirmière libérale*

22 rue Principale  
03 21 93 73 17

## COIFFURE

### **ALISSON DESCHARLES**

*49 rue Principale*

06 13 13 81 96  
alisson28@hotmail.fr

## ELEVAGE - NEGOCE

### **MONTUY TECHNIC ELEVAGE**

*Matériel d'élevage*

14 rue du Pont Gavel  
03 21 39 53 88

### **PIERRE DURIEZ**

*Entrepôt-Négoce*

Rue de la Croix  
03 21 39 75 90

# LES ARTISANS

## CREATIONS

### LES DÉS COUSUS

*Confection d'accessoires en tissus, zéro déchet et de décoration*

Rue du Loquin  
06 48 05 64 40

### LILU CREATION

*Bougies et fondants parfumés*

24 rue Principale  
06 15 06 51 22

## RESTAURATION

### FRITERIE BERTRAND

Drionville  
06 74 19 07 74

## HEBERGEMENTS

### CAMPING LES POMMIERS

*Locations de vacances*

1 route de Desvres  
03 21 39 50 19

### FERME AUBERGE DU BOIS GARET

*Chambres d'hôtes*

1 Chaussée Brunehaut  
03 21 95 07 97

### L'ECRIN DE CAMPAGNE

*Gîte à la ferme  
Ouverture avril 2025*

21 rue du Loquin  
03 21 93 35 95  
06 66 03 31 96

## ANIMATION

### CIRCUIT DE LA VILAINE

*Circuit 4x4 et quads*

61 rue du Loquin  
03 21 39 83 81

### EL PASO Country Club

*Danse country*

06 60 73 32 39

# LES ASSOCIATIONS

- La commune a la chance de posséder un panel d'associations actives et motivées pour animer le village tout au long de l'année. Nous remercions tous leurs bénévoles.

ASSOCIATION	PRESIDENT.E	INFO
Club des amis réunis 03 21 38 48 40	Francis Decroix	Réunion chaque mercredi de semaine paire de 14h à 18h à la salle des associations (jeux et goûters) - sorties diverses
Club de football romaricramecourt5@gmail.com	Romaric Ramecourt	Entraînement le jeudi soir au stade
Asso les P'tits Thiembronnais 06 58 88 63 11	Céline Jennequin	Actions au profit des élèves de l'école
Amicale des Sapeurs Pompiers 03 21 95 11 09	Jean Marc Roland	
Bibliothèque de Thiembronne bibliothequedethiembronne@orange.fr	Fabienne Vandaele	Ouverture tous les jeudis de 16h à 18h, le 1er mercredi du mois de 10h30 à 11h30, les 1er et 3ème samedis de 10h30 à 12h
Société de pêche la Villaine 09 81 47 24 42	Olivier Pourchez	
Société de chasse la Saint Hubert 03 21 95 83 66	Sébastien Montuy	
Ass. des Anciens Combattants 03 21 95 11 31	Claude Wimetz	
Ass. de chasse de la Concorde 03 21 11 29 04	Cyril Poulain	
Ass. de chasse de Cloquant- la Bucaille 06 59 92 21 39	Fabien Richard	
El Paso Country Club 06 60 73 32 39	Ludivine Colin	Séances les vendredis et samedis à la salle des associations

# LES AÎNÉS

Vieillir ensemble, ce n'est pas ajouter des années à la vie, mais de la vie aux années."

Jacques Salomé

## REPAS DES AÎNÉS

Le samedi 28 septembre, monsieur le Maire et les membres du conseil municipal ont accueilli les aînés de la commune à l'auberge de Wismes pour un repas dans la joie et la bonne humeur.

Nos 72 convives ont apprécié les mets les plus raffinés concoctés par la chef, dans une ambiance festive lors de l'après midi animé par Alain Sombret .

147 habitants de plus de 65 ans ont été invités par la municipalité. Une pensée à tous ceux qui n'ont pas pu assister à ce moment de partage.



## COLIS DE NOËL POUR NOS AÎNÉS :

Samedi 21 décembre, les membres du conseil municipal sont allés à la rencontre de nos aînés.

97 colis gourmands ont ainsi été distribués. Colis double pour les couples ou colis individuel, ces menus de fête élaborés avec soin ont fait la joie de nos 128 anciens de plus de 67 ans.



## Inf'Eau 2025

### **Principaux travaux réalisés en 2024**

**Remplacement de 1200 compteurs et pose de 10 compteurs de sectorisation sur le secteur Hem.**

**Renouvellement de canalisations d'eau potable Rue V Hugo à Lumbres.**

**Réhabilitation du château d'eau de Wisques. Mise à niveau des automates des sites production d'eau potable**

**Etude de vulnérabilité du forage d'Alquines**

**Création d'un réseau séparatif Rue V Hugo à Lumbres.**

**Renouvellement de 6 armoires électriques de postes de refoulement suite aux inondations.**

**Contrôle des installations d'assainissement non collectif (ventes et constructions neuves).**

### **Travaux prévus en 2025**

**Renouvellement de canalisations d'eau potable Rue B Chochoy et Route de Nielles à Lumbres, RD 202 à Affringues, et rue des 2 Upens à Delettes.**

**Réhabilitation du château d'eau de Drionville à Vaudringhem.**

**Etude de maîtrise d'œuvre pour la sécurisation du forage de Saint Martin d'Hardinghem.**

**Diagnostic territorial multi pression sur le périmètre du forage d'Alquines.**

**Détermination des Aires d'Alimentation de 6 captages du SIDEALF, préalable à la réalisation du PGSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux).**

**Création des réseaux d'assainissement Rue de Campagnette, du Marais et Ruelle sur la Commune de Wavrans sur l'Aa.**

**Poursuite du Schéma Directeur Assainissement sur le système d'assainissement de la station d'épuration de Lumbres.**

Rappel des moyens de paiement proposés par le SIDEALF :



Paiement en ligne sur notre site internet  
Virement bancaire



Prélèvement mensuel ou à échéance  
Chèques



Paiement par carte bancaire sur place  
 Paiement en numéraire

*Pour faciliter vos paiements, n'hésitez pas à opter pour le prélèvement automatique mensuel !*

LE PRÉSIDENT DU SIDEALF  
BERTRAND PRUVOST, LES  
MEMBRES DU CONSEIL  
SYNDICAL ET LE PERSONNEL  
VOUS SOUHAITENT LEURS  
MEILLEURS VŒUX POUR  
L'ANNÉE 2025 !

*Rappel : Par sécurité, il est souhaitable de contrôler régulièrement votre compteur (une fois par mois) afin de limiter le risque de fuite sur une durée importante, en effet le SIDEALF ne procède qu'à une seule relève par an.*

*En cas de fuite après compteur, prenez contact sans délai avec le syndicat.*

*Merci de procéder à l'entretien régulier de votre puisard pour l'accès des agents à votre compteur pour la relève annuelle.*

**Adresse :** 7, ZAL des Rahauts 62380 LUMBRES **Tél :** 03.21.39.62.14 - **Mail :** [contact@sidealf.fr](mailto:contact@sidealf.fr) **site web :** [www.sidealf.fr](http://www.sidealf.fr)

**Horaires d'ouverture au public :** du lundi au vendredi : 9h00-12h00

**Accueil téléphonique :** du lundi au jeudi de 8h30 à 12 h et 14h à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h00

En cas d'urgence uniquement, numéro d'astreinte 24h/24 : 06.88.06.63.45.

## UNE QUESTION ? ON VOUS RENSEIGNE PRÈS DE CHEZ VOUS



France  
services



Qui ?	Quoi ?	Quand ?	Où ?
<b>Petite Enfance / Jeunesse / famille</b>			
<b>RPE</b> <b>Relais Petite ENFANCE</b> Mme VANDEBEULQUE 06.70.05.86.23	Lieu d'informations, d'échanges et de partages destinés aux parents, futurs parents et aux assistantes maternelles.	Lundi de 13h30 à 18h30 Jeudi de 13h30 à 17h30 sur RDV	ENERLYA 30 avenue Roland Huguet FAUQUEMBERGUES
		Mardi de 13h30 à 17h30 sur RDV	Maison des services 4 rue des écoles ENQUIN LEZ GUINEGATTE
		Ateliers éveil Les jeudis et vendredis en semaine paire de 9h30 à 11h30	Maison des services Petite enfance 23 rue Jonnart FAUQUEMBERGUES
		Ateliers éveil les mardis et vendredis en semaine impaire de 9h30 à 11h30	Maison des services 4 rue des écoles ENQUIN LEZ GUINEGATTE
<b>PMI</b> <b>Protection maternelle infantile</b> MDS d'Arques 03.21.38.11.25 <a href="http://www.rdv-solidarites.fr">www.rdv-solidarites.fr</a>	Médecin/ Puéricultrice / Psychologue Conseils, écoute et soins médicaux jusqu'àux 6 ans de l'enfant	4 <sup>ème</sup> lundi du mois matin et 2 <sup>ème</sup> mardi matin Sur RDV	Maison des services Petite enfance 23 rue Jonnart FAUQUEMBERGUES
		4 <sup>ème</sup> lundi du mois après-midi et 2 <sup>ème</sup> jeudi matin Sur RDV	Maison des services 4 rue des écoles ENQUIN LEZ GUINEGATTE
<b>La Courte Echelle : LAEP</b> <b>Lieu d'accueil enfants parents</b>	Lieu d'accueil enfant-parent ouvert aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent, grand-parent, adulte référent ou aux futurs parents. Rencontres, échanges, socialisation, jeux... Espace gratuit, neutre, confidentiel, sans réservation	Lundi en semaine impaire de 9h00 à 11h30	Maison des services Petite enfance 23 rue Jonnart FAUQUEMBERGUES
		Lundi en semaine paire de 9h00 à 11h30	Maison des services 4 rue des écoles ENQUIN LEZ GUINEGATTE
<b>AADCMO : Association d'aide à domicile des Caps et Marais d'Opale</b> 03.21.38.46.52	L'action ouverte aux familles accompagnées par l'AADCMO et/ou connues de la MDS site de Arques	2 <sup>ème</sup> lundi du mois de 14h30 à 16h00	Maison des services 4 rue des écoles ENQUIN LEZ GUINEGATTE
<b>PIJ</b> <b>Point Information Jeunesse</b> Mme YVOZ 03.74.18.22.85	Pour les jeunes de 13 à 30 ans autour de 9 thématiques : travailler, se former, se loger, se soigner, se défendre, bouger, s'engager, partir à l'étranger, se déplacer	sur RDV	ENERLYA 30 avenue Roland Huguet FAUQUEMBERGUES
<b>Emploi et Insertion</b>			
<b>Opale Emploi</b> Mme Desprez 06.32.61.48.28	Agence de travail temporaire d'inclusion	3 <sup>ème</sup> lundi du mois De 14h00 à 17h00 sur RDV	ENERLYA

<b>MIPE</b> MAISON DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI Mme KALMUK et M LOUCHART 03.74.18.20.03	Accompagnement des jeunes de 16 à moins de 26 ans	Le vendredi de 13h30 à 17h00 sur RDV	ENERLYA
		Le 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> lundi de 14h15 à 17h45 sur RDV	Maison des services 4 rue des écoles ENQUIN LEZ GUINEGATTE
<b>MFR Hucqueliers :</b> Conseil en insertion professionnel Mme RAMEAUX 03.21.90.51.21	Jeunes de 16 à 29 ans, sans emploi, ni formation, ni stage. Accompagnement individuel	Le 1 <sup>er</sup> mardi du mois de 14h00 à 15h00 sur RDV	ENERLYA
<b>Association ESPOIR</b> Mme Catherine PASQUIER 07.81.16.60.71	Aide pour trouver un employeur ou un employé (bricolage, jardinage, garde d'enfants, repassage, ménage,...)	Le 4 <sup>ème</sup> vendredi du mois entre 9h00 et 12h00 sur RDV	ENERLYA
<b>Santé</b>			
<b>CPAM Visio</b>		Lundi et mardi de 14h00 à 16h30 et vendredi de 9h00 à 10h30 sur RDV	ENERLYA
<b>ELSAA</b> <b>Entente Locale pour le</b> <b>Soutien des Aidants</b> <b>Audomarois</b> Mme GAMELIN 06.70.73.70.35	Soutien aux aidants qui accompagnent un proche malade, en situation de handicap ou en perte d'autonomie	sur RDV	ENERLYA ou à domicile
<b>Mutuelle association</b> <b>Mandarine</b> 03.21.11.68.02/ 07.71.81.00.08	Possibilité de bénéficier d'une offre de complémentaire santé négociée. <a href="mailto:accueil@mandarine-communale.fr">accueil@mandarine-communale.fr</a>	A partir du 29 janvier 2024 de 15h à 17h15 avec ou sans RDV	ENERLYA
<b>CARSAT Service Social</b> 03.74.18.20.03 3646	Pour les salariés du régime général de la sécurité sociale ; 4 axes d'intervention : Accès aux soins ; Employabilité ; Sortie hospitalisation et Bien vieillir.	1 <sup>er</sup> lundi après-midi, 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> jeudi matin sur RDV	ENERLYA
<b>Actions sociales et solidarités</b>			
<b>Assistante Sociale</b> Maison du Département Solidarité ARQUES 03.21.38.11.25 <a href="http://www.rdv-solidarites.fr">www.rdv-solidarites.fr</a>	Accueil des habitants confrontés à des difficultés personnelles ou familiales relatives à l'éducation des enfants, à la gestion budgétaire et à toutes questions en lien avec les politiques solidarités du département	1 <sup>er</sup> , 3 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> mercredi du mois le matin sur RDV	ENERLYA
<b>Resto du cœur</b> 03.74.18.20.03	Aide alimentaire	Mardi matin sur inscription Entre décembre et mars en période hivernale	Maison des services Petite enfance au sous-sol 23 rue Jonnart FAUQUEMBERGUES
<b>MSA service</b> <b>administratif</b> Mme BRANCQUART 03.2000.2000	Découvrez à quelles aides sociales vous pouvez prétendre en fonction de votre situation, pour les assurés relevant de la MSA	Le mardi sur RDV	ENERLYA
<b>Justice / Accès au Droit</b>			
<b>Conciliateur de Justice</b> Mme DARCHEVILLE 03.74.18.20.03	Le conciliateur vous aide à trouver une solution amiable pour régler un différend entre les différentes parties.	2 <sup>ème</sup> mardi du mois de 9h à 12h sur RDV	ENERLYA

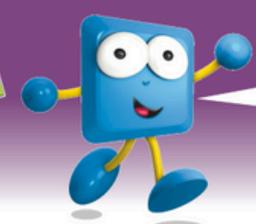
<b>France Victimes 62</b> Mme ROLIN 03.74.18.20.03	France Victime accueille, informe et accompagne toute victime ou proche de victime d'un acte infractionnel ou accidentel.	Le 4 <sup>ème</sup> lundi du mois après-midi sur RDV	ENERLYA
<b>Maison des Familles</b> Mme FEVRIER 03.21.98.68.23	Médiation familiale (séparation, conflit enfant/parent/grand-parent, succession, rupture, Droits de la famille.	sur RDV	ENERLYA ou ENQUIN LEZ GUINEGATTE
<b>Ordre des Avocats Au barreau de St-Omer</b> 03.74.18.20.03	Consultation gratuites	4 <sup>ème</sup> mercredi du mois de 9h30 à 12h00 sur RDV	ENERLYA
<b>CIDFF</b> Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles Mme THUILLIER 03.74.18.20.03	Droit civil, droit de la famille, mais aussi droit pénal et aide aux victimes, droit du travail, droit international privé et droit des étrangers, droit du logement et de la consommation...	Le 4 <sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h00 à 16h30	ENERLYA
		2 <sup>ème</sup> jeudi du mois au matin sur RDV	Maison des Services ENQUIN LEZ GUINEGATTE
<b>CARSAT Retraite</b> Bus 03.74.18.20.03	L'âge de la retraite approche, vous avez des questions, La CARSAT vient à vous !	1 fois par mois sur RDV	ENERLYA
<b>CNI ET PASSEPORTS</b> 03.74.18.20.03	Enregistrement des titres d'identité	lundi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 mardi de 14h00 à 17h30 mercredi de 8h30 à 12h00 vendredi de 17h00 à 18h30 sur RDV	ENERLYA
<b>Conseiller numérique France Services (CNFS)</b> Pauline Cazier 03.74.18.20.03	Accompagnement à l'accès au numérique en cours individuel ou collectif	mercredi de 8h30 à 12h00 jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 17h00 sur RDV	ENERLYA
<b>Habitat</b>			
<b>ADIL</b> Agence Départementale d'Information pour le Logement Elodie LANCIAL 03.74.18.20.03	Conseils juridiques sur toutes questions relatives aux droits liés au logement et questions financières.	Le 1 <sup>er</sup> vendredi du mois de 9h00 à 12h00 sur RDV	ENERLYA
<b>INHARI</b> 03.74.18.20.03	Information et accompagnement aux travaux subventionnables par l'ANAH	Le 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> mercredi du mois de 13h45 à 15h00 sur RDV	ENERLYA
<b>CLLAJ</b> Comité local pour le logement autonome des jeunes Mme TABART et Mme MERCIER 03.74.18.20.03	Information pour les jeunes de 16 à 30 ans qui recherchent un logement ou se posent des questions sur leur logement actuel.	2 <sup>ème</sup> jeudi du mois de 13h30 à 16h30 sur RDV	ENERLYA
<b>SOLIHA</b> Mme Deneuille 03.74.18.20.03	Aide au dossier Ma Prim Rénov	2 <sup>ème</sup> vendredi du mois de 14h00 à 17h00 sur RDV	ENERLYA

# ENERLYA

Pas de permanence physique mais un ACCOMPAGNEMENT aux démarches en ligne par les agents d'accueil			
	<p><b>Exemples de démarches :</b>            Demande de prestations : logement, prime d'activité, RSA / indemnités journalières ; arrêts maladie ; Complémentaire santé solidaire / Espace personnel, inscription-réinscription ; CV ; actualisation ; offres d'emploi / immatriculation ; pré-demande CNI-Passeports ; permis / création compte retraite ; vérification du relevé de carrière ; estimer le montant de la retraite ; connaître le nombre de trimestres /aide juridictionnelle ; simulation pension alimentaire ; conciliation ; médiation / déclarer mes revenus ; payer mes impôts, taxes, amendes ; signaler un changement de situation / pour les allocataires MSA : taux de remboursement ; prestations familiales, logement, retraite, prime activité, RSA / créer une identité numérique pour sécuriser vos démarches en ligne / informations sur les services communautaires : collecte des déchets ; transport (ligne de bus, carte scolaires, ; TAD) ; habitat (dossiers Maprim'Rénov, France adapt ; demande de logement social) ...</p>	<p><u>Aux horaires d'ouverture :</u>            Lundi et mardi de 8h45 à 12h30 et 13h45 à 17h30            Mercredi et jeudi de 8h45 à 17h30            Vendredi de 8h45 à 12h30 et 13h45 à 18h30            Avec ou sans RDV</p>	<p>ENERLYA</p>

# ASSADD

**DEVIS GRATUIT**



**Besoin d'aide ?**  
**L'ASSADD évalue vos besoins et vous propose des solutions sur mesure...**  
**Un METIER : Plus de 45 ans d'expérience**  
**Plus de 250 personnes aidées par an**  
**Plus de 50 Professionnels diplômés et formés à votre service**

**...pour vous et vos proches**  
 Pour vous permettre de vivre chez vous le plus longtemps possible en ayant à vos côtés une personne diplômée qui vous aide dans votre vie quotidienne, ou ponctuellement pour maintenir le lien social et soulager les proches.  
 Nous intervenons 7j/7 y compris les jours fériés.



**Vie quotidienne Aide à la personne hygiène**



Garde de jour et de nuit

**L'Aide à la personne**  
 Aide à la réalisation des actes quotidiens : (aide à la toilette, lever, coucher, courses, préparation des repas, garde à domicile ...)  
 Soins Infirmiers : l'ASSADD ne dispense pas de soins mais travaille en coordination avec les Services de Soins Infirmiers de son secteur.

**...pour votre maison**  
 Pour vous faciliter la vie et vous faire gagner du temps, tout en maintenant le respect de vos habitudes et de votre cadre de vie.



**Ménage, entretien du domicile courant**



**L'Aide ménagère**  
 Réalise pour vous les tâches ménagères courantes (lavage des sols repassage, nettoyage des vitres...)

**...pour vos enfants**  
 Pour vous assurer que vos enfants seront confiés à une personne de confiance lorsque vous ne pouvez pas vous en occuper.



Déplacements



Garde d'enfants occasionnelle

**Garde d'enfants**  
 Prend en charge vos enfants de façon régulière ou occasionnelle, aide dans les activités de la vie quotidienne (repas, goûter, bain) et les activités pédagogiques (jeux, lecture...)

Promenades - conduites

**Pas-de-Calais**  
 Le Département

Contactez nous au **03.21.95.33.42**



Créée en 1978, l'Association de Soins et Services A Domicile de Dohem (ASSADD) intervient sur plus de 15 communes autour de Fauquembergues, Théroouanne et Dohem.

Les valeurs qui guident notre action reposent sur 3 axes :  
 Une attitude générale de respect  
 Une intervention individualisée  
 Une relation triangulaire dans un climat de confiance (personne aidée/aide à domicile /responsable de l'association)

Deux possibilités de prise en charge s'offrent à vous :  
 Vous avez recours à notre service prestataire :  
 L'Association l'employeur des aides à domicile et à ce titre, nous nous occupons de tout !

Les salariés sont diplômés, formés et compétents pour intervenir auprès des personnes âgées, en situation de handicap et malades. L'ASSADD assure la continuité de service en planifiant les prestations et le remplacement des aides à domicile en cas de congés ou de maladie dans le respect de la convention collective de la branche.

Vous avez recours à notre service mandataire :  
 Vous êtes d'employeur de l'aide à domicile, qui intervient chez vous. Vous restez soumis à diverses obligations du code du travail et du code de la sécurité sociale.

L'ASSADD effectue pour vous les démarches administratives relatives à l'emploi de personnel sur mandat (recrutement, contrat de travail, fiche de paie, déclarations URSSAF et CPAM en cas d'arrêt de travail et remplacement de votre salarié en cas d'absence).

**Aides FINANCIERES :**

Les tarifs sont disponibles sur demande et peuvent être consultés dans nos locaux. Certaines prestations peuvent être prises en charge : Conseil Départemental (APA, PCH, ASL), Caisses de retraites, Mutuelles, CPAM ...)

Vous pouvez bénéficier d'un **crédit d'impôts de 50%** selon les dispositions du Code général des Impôts (CGI).



**A.S.S.A.D.D**

**Pour nous contacter :**  
 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, et de 14h à 17h sur rendez-vous.  
 Déplacement possible au domicile

**Tél : 03.21.95.33.42**

**accueil@assaddohem.fr**

**SITE : www.assaddohem.com**

Membre de l'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles.



**Plan d'accès**



**BESOIN D'AIDE à DOMICILE ?**



**L'Association de Soins et Services A Domicile**  
**6 Place de l'église**  
**62380 DOHEM**

évalue vos besoins...

... et vous propose des solutions sur mesure !



**Tél : 03.21.95.33.42**  
 Directrice : Audrey BELKA

Agrement : SAP/314572397 délivré par la DREETS Hauts de France. Autorisation délivrée par le Conseil Départemental du Pas de Calais.

# RELAIS PETITE ENFANCE

**RENCONTRE**  
**ÉCOUTE**  
**LIEU D'ÉCHANGE**  
**ACTIVITÉS**  
**INFORMATIONS**  
**SOUTIEN, CONSEIL**



	ANIMATIONS	PERMANENCES SUR RDV
Lundi		Fauquembergues 13h15 > 18h15 Les 2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> du mois en période scolaire et chaque lundi pendant les vacances
Mardi	Enquin-lez-Guinegatte 9h30 > 11h30	Enquin-lez-Guinegatte 13h15 > 17h15
Mercredi	Fauquembergues 8h30 > 12h30 Les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> du mois	
Jeu	Fauquembergues 9h30 > 11h30	Fauquembergues 13h15 > 17h30
Vendredi	Fauquembergues 9h30 > 11h30 sans pareil Fauquembergues seul, impaire Enquin-lez-Guinegatte	

## CONTACT

Site de Fauquembergues | 23, rue Jonnart  
 Site d'Enquin-lez-Guinegatte | 4, rue des écoles  
 03.74.18.22.18 / 06.70.05.86.23  
 > rpe-fauquembergues@ca-pso.fr



62 Pas-de-Calais  
 Ma Département



CAPSO  
 CENTRE D'ACTIVITÉS  
 PÉDAGOGIQUES

## Relais Petite Enfance



UN SERVICE  
 GRATUIT  
 DE PROXIMITÉ  
 POUR VOUS  
 ACCOMPAGNER

SITE DE FAUQUEMBERGUES

AUDINCTHUN  
 AVROULT  
 BEAUMETZ-LÈS-AIRE  
 BOMY  
 COYECQUES  
 DENNEBROEUQ  
 ENQUIN LÈS GUINEGATTE  
 ERNY SAINT JULIEN  
 FAUQUEMBERGUES  
 FEBVIN PALFART  
 FLÉCHIN  
 LAIRES  
 MERCK SAINT LIÉVIN  
 RECLINGHEM  
 RENTY  
 SAINT MARTIN D'HARDINGHEM  
 THIEMBRONNE



CAPSO  
 CENTRE D'ACTIVITÉS  
 PÉDAGOGIQUES

## VOUS ÊTES PROFESSIONNEL(LES) DE LA PETITE ENFANCE OU INTÉRESSÉ(E)S PAR CES MÉTIERS\*

### Le Relais Petite Enfance vous offre :

- Un accès à des informations et des renseignements liés aux professions
- Un soutien technique (information des candidates à l'agrément, statut, droits et obligations ...)
- Un espace de rencontre, d'écoute et d'échanges
- Un accompagnement dans votre posture professionnelle
- Des informations sur le développement de l'enfant, ses besoins,
- Des activités d'éveil et de socialisation pour les enfants dont vous vous occupez.

\*assistant maternel, garde à domicile



## VOUS ÊTES JEUNES PARENTS OU FUTURS PARENTS



### Au Relais Petite Enfance, vous trouverez :

- Une aide dans la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant
- Un soutien dans les démarches administratives et une information sur les aides financières existantes
- Une meilleure connaissance de vos droits et devoirs en qualité d'employeurs
- Un lieu de parole autour des thématiques liées à l'enfant

## POUR LES ENFANTS ACCOMPAGNÉS PAR LES ASSISTANTS MATERNELS ET GARDES À DOMICILE

### Le Relais, c'est :

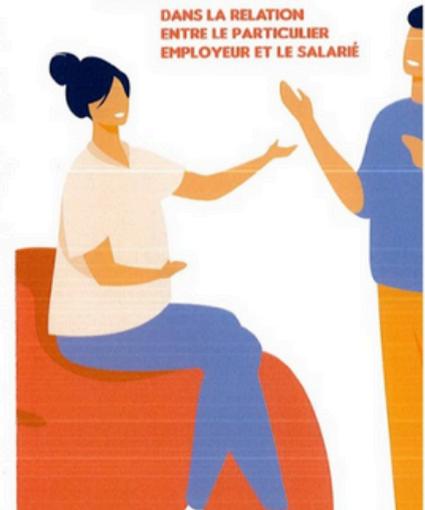
- Un lieu de vie, d'échange et d'éveil
- Un espace de socialisation sécurisant
- L'exploration de nouvelles sensations, la découverte de différents supports de jeux et d'activités

## LE RELAIS PETITE ENFANCE, C'EST AUSSI :

DES RÉUNIONS  
 THÉMATIQUES  
 PROFESSIONNELLES  
 ET PÉDAGOGIQUES

## UN LIEU DE SOUTIEN ET DE MÉDIATION

DANS LA RELATION  
 ENTRE LE PARTICULIER  
 EMPLOYEUR ET LE SALARIÉ



# LA COURTE ECELLE

## La Courte Echelle

### LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT (LAEP)

Un espace ouvert aux enfants de 0 à 4 ans\* accompagnés d'un parent, grand-parent ou adulte référent et aux futurs parents.

Retrouvez les permanences au dos du flyer.  
\*sauf LAEP d'Arques : 0/6ans



**RENCONTRES** **ECHANGES**

**SOCIALISATION JEUX**



Espace gratuit, neutre, confidentiel  
Sans réservation  
+ d'infos : 03 74 18 20 55  
ou 07 50 69 17 90

## La Courte Echelle

### LES SÉANCES DU LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT (LAEP)

#### EN PÉRIODE SCOLAIRE

<b>LUNDI</b> EN SEMAINE IMPAIRE DE 9H À 11H30 RELAIS PETITE ENFANCE 23 RUE JONNART À FAUQUEMBERGUES	<b>JEUDI</b> EN SEMAINE IMPAIRE DE 8H30 À 11H45 MAISON DE QUARTIER FAUBOURGS PLACE DE LA GHIÈRE À SAINT-OMER
<b>LUNDI</b> EN SEMAINE PAIRE DE 9H À 11H30 MAISON DES SERVICES AUX PUBLICS 4 RUE DES ÉCOLES À ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE	<b>JEUDI</b> EN SEMAINE PAIRE DE 8H30 À 11H45 MAISON DE QUARTIER SAINT-EXUPÉRY RUE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY À SAINT-OMER
<b>MARDI</b> DE 8H30 À 11H30 ECOLE CHOPIN-KERGOMARD RUE JEAN JAURÈS À BLENDÉCQUES	<b> VENDREDI</b> DE 8H45 À 11H30 ESPACE FRANCE SERVICES LA PLACE À EPERLECQUES
<b>MERCREDI</b> DE 9H À 11H45 ESPACE PETITE ENFANCE D'ARQUES RUE DE SÈTE À ARQUES (0/6 ANS)	

Espace gratuit, neutre, confidentiel  
Sans réservation  
+ d'infos : 03 74 18 20 55  
ou 07 50 69 17 90




# CONSEILS MUNICIPAUX

SEANCE DU 15 JANVIER

## PROJET DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La Loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER) du 10 Mars 2023, à travers son article 15, demande aux communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- arrête les modalités de concertation suivantes :
  - modes de publicité : publication par voie d'affichage
  - modes de recensement des remarques : un registre est mis à disposition du public en mairie,
  - période de concertation : du 05 février au 15 février 2024,
  
- arrête les propositions zones d'accélération ci-dessous et annexées à la présente délibération
- Solaire Photovoltaïque au sol : il est décidé de ne pas instaurer de zone d'accélération sur cette énergie
- Solaire Photovoltaïque sur bâtiments et ombrières : il est décidé d'instaurer une zone d'accélération sur le périmètre repris en annexe de la présente délibération
- Solaire Thermique au sol au sol : il est décidé de ne pas instaurer de zone d'accélération sur cette énergie
- Solaire thermique sur bâtiments et ombrières : il est décidé d'instaurer une zone d'accélération sur le périmètre repris en annexe de la présente délibération
- Biogaz (incluant les gaz de décharges et de boues de step) : il est décidé de ne pas instaurer de zone d'accélération sur cette énergie
- Éolien : il est décidé de ne pas instaurer de zone d'accélération sur cette énergie
- Biomasse (y compris biocarburants) : il est décidé de ne pas instaurer de zone d'accélération sur cette énergie
- Géothermie (y compris PAC géothermique) : il est décidé d'instaurer une zone d'accélération sur le périmètre repris en annexe de la présente délibération
- Pompes à chaleur aérothermique : il est décidé d'instaurer une zone d'accélération sur le périmètre repris en annexe de la présente délibération
- Valorisation de l'énergie fatale (chaux ou froid) et du gaz de mine : il est décidé de ne pas instaurer de zone d'accélération sur cette énergie
- Hydroélectricité (y compris énergies marémotrices, houlomotrice et autres énergies marines) : il est décidé d'instaurer une zone d'accélération sur le périmètre repris en annexe de la présente délibération
- Valorisation énergétique des déchets autres que biomasse dit de récupération : il est décidé de ne pas instaurer de zone d'accélération sur cette énergie\*
  - précise que la présente délibération constitue une proposition de zones d'accélération servant de base à la concertation. Après avoir dressé le bilan de cette concertation, la proposition finalisée, intégrant le cas échéant les observations du public, sera approuvée par délibération du Conseil Municipal et transmise au référent préfectoral,
  - précise que la présente délibération sera transmise à la CAPSO en plus de sa transmission au référent préfectoral dans le Département afin que l'intercommunalité puisse organiser le débat en Conseil Communautaire prévu par la Loi.

## SEANCE DU 15 JANVIER

### **CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ**

- Recrutement d'un agent administratif non titulaire contractuel pour une période de 3 mois allant du 25 janvier 2024 au 24 avril 2024
- Création d'un emploi non permanent relevant du grade d'Adjoint technique d'une durée hebdomadaire de travail égale à 17,50/35ème, à compter du 10 février 2024 jusqu'au 29 février 2024 pour effectuer les missions d'agent polyvalent chargé de l'entretien des espaces verts, entretien de la voirie, entretien des locaux communaux, suite à un accroissement temporaire d'activité.

### **CLASSE DE NEIGE - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

M le Maire propose à l'assemblée, qui accepte à l'unanimité, l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 3 300,00 € à la Coopérative Scolaire de Thiembronne pour participer aux frais de transport des élèves.

### **DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DU FONDS « INONDATIONS ET TEMPÊTES »**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les dégâts engendrés par les inondations de novembre 2023 et janvier 2024.

La Commune a fait l'objet d'une reconnaissance en état de catastrophe naturelle..

Après délibération, les membres présents adoptent l'opération de travaux pour un montant estimatif prévisionnel s'élevant 289 438,30 € HT et sollicitent la participation financière de la Région au titre du Fonds « Inondations et tempêtes ».

### **DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DE LA DOTATION DE SOLIDARITÉ**

De même, l'assemblée sollicite la participation financière de l'Etat au titre de la Dotation de Solidarité.

### **DEMANDE DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2024 CONSTRUCTION D'UN LOCAL TECHNIQUE**

Sollicitation de la participation financière de l'Etat au titre de la DETR 2024 dans le cadre la construction d'un local technique pour un montant de dépenses estimé à 170 686,00 € HT.

### **DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE MAIRE À ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET**

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Inondations :
  - Estimatif des travaux engendrés par les inondations : montant évalué à 289.000 € HT
  - Accord de l'assemblée pour le démarrage des travaux de consolidation des berges
  - Pont Gavel Rue de la Croix coût estimé 250 000 € à la charge du Département : une entreprise a été mandatée pour réaliser dans un premier temps la consolidation de la route et la pose de palplanches en tôles.

# CONSEILS MUNICIPAUX

## SEANCE DU 15 JANVIER

- Projet de rénovation de l'éclairage public : une subvention de l'Etat est accordée au titre du Fonds Vert pour la somme de 14.800 € soit 18.90 % du montant estimatif de travaux (78.289.38 € HT)
- Démission : M le Maire rappelle à l'assemblée la démission de Laurent Pruvost de son poste d'adjoint et conseiller municipal. Cette démission ne sera effective qu'après accord de M le Préfet.

## SEANCE DU 16 FEVRIER

### DÉFINITION DU NOMBRE D'ADJOINTS SUITE À DÉMISSION

Suite à la démission du second Adjoint acceptée par Monsieur le Préfet le 1er février 2024, Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de délibérer pour ou contre le maintien du nombre d'Adjoints.

Au vu de ces éléments et après délibération, l'Assemblée décide à l'unanimité de ne pas remplacer l'adjoint démissionnaire. Le nombre d'adjoints s'élève désormais à trois.

Conseillers délégués : M le Maire informe l'assemblée de son intention de donner certaines délégations à des conseillers municipaux

### BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRÊT DE LA CARTOGRAPHIE DES ZAENR

M. le Maire présente le bilan joint de cette concertation joint en annexe :

- 1 (une) personne ayant consigné des observations sur le registre

A l'issue de la concertation, les ZAEnR identifiées dans la cartographie annexée à la délibération du 15 janvier 2024 sont validées.

### CONSTRUCTION LOCAL TECHNIQUE-HANGAR MUNICIPAL, CONSULTATION EN PROCÉDURE ADAPTÉE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- approuve l'opération de construction d'un local technique (hangar communal)
- s'engage à inscrire à son budget les crédits nécessaires au financement de l'ensemble de cette opération
- donne tout pouvoir à M le Maire pour le lancement de la consultation en procédure adaptée en application de l'ordonnance du 26 novembre 2018 et du décret du 3 décembre 2018.

Les travaux à réaliser sont répartis en 3 lots aux montants inférieurs à 80 000 € HT

### DIFFICULTÉS DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT RUE PRINCIPALE

AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ DES JEUNES MÉNAGES PRIMO-ACCÉDANTS 2024 : MAINTIEN DU DISPOSITIF

### POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES EN AUTOCONSOMMATION SUR UN BÂTIMENT PUBLIC -

DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DU FONDS D'AIDE AUX PROJETS LOCAUX DES COMMUNES RURALES

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE POUR LA RENTRÉE 2024

Campagne d'Organisation du Temps Scolaire pour la rentrée de septembre 2024 : sans changement : la semaine de 4 jours est maintenue.

# CONSEILS MUNICIPAUX

## SEANCE DU 4 AVRIL

### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023

- Investissements en 2024 :

Des travaux seront engagés sur les berges de la rivière ainsi que sur la voirie suite aux inondations.

Eclairage public : les financements ont été accordés, les travaux pourront démarrer prochainement.

Local technique : consultation des entreprises en cours.

Eglise : des crédits sont à prévoir au budget pour les frais d'études.

### CRÉATION EMPLOI NON PERMANENT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

du 25 avril 2024 au 30 septembre 2024 pour une durée hebdomadaire de 24h.

### INDEMNITÉ DE FONCTION AUX CONSEILLERS AYANT DELEGATION

## SEANCE DU 11 AVRIL

### TAXES DIRECTES LOCALES

- Taux de TAXE FONCIÈRE SUR LE BÂTI 37.34 %
- Taux de TAXE FONCIÈRE SUR LE NON BÂTI 29,67 %
- Taux de TAXE D'HABITATION 11.46 %

### SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ASSOCIATIONS

### REMISE DE PRIX AUX ÉLÈVES ENTRANT EN 6ème EN SEPTEMBRE 2024

Après délibération et à l'unanimité, les membres présents décident de remettre une clé USB à chacun des 14 élèves entrant en 6ème en septembre 2024 ainsi qu'un bon d'achat de 20 € TTC valable à la librairie Notre Temps de Desvres.

### CONSTRUCTION LOCAL TECHNIQUE HANGAR MUNICIPAL - ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- décide d'attribuer les travaux comme suit :
- Lot Bâtiment : pour un montant 99.921,00 € HT à l'Entreprise JENNEQUIN TOITURES
- Lot menuiseries pour un montant 20.010,00 € HT à l'Entreprise SARL CHEF
- Lot Dalle béton : pour un montant 18.500,00 € HT à l'Entreprise JENNEQUIN TOITURES
- Lot Sanitaire Électricité : pour un montant 17.099,00 € HT à l'Entreprise PRUVOST PIERRE SERVICES
- s'engage à inscrire à son budget les crédits nécessaires au financement de l'ensemble de cette opération
- donne tout pouvoir à M le Maire pour la signature des devis ainsi que pour l'engagement des dépenses correspondantes.

## SEANCE DU 11 AVRIL

### **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

#### **VOTE DU BUDGET - THIEMBRONNE**

- En Section de fonctionnement à 738 770.99 € en recettes et en dépenses
- En Section d'investissement à 897 095.39 € en recettes et en dépenses

#### **ECLAIRAGE PUBLIC : TRAVAUX DE RÉNOVATION ET MODERNISATION**

Après délibération et à l'unanimité, les membres présents décident d'attribuer les travaux comme suit

- NOVA ECLAIRAGE AMÉNAGEMENT Luminaires avec réducteurs et rotules pour la somme de 41.967,90 € HT
- SAS MERCHEZ FILS : armoires d'éclairage public pour la somme de 9.526,00 € HT
- SAS MERCHEZ FILS : Installation de Leds pour la somme de 23.736,60 € HT

#### **EQUIPEMENT INFORMATIQUE ECOLE : CONTRAT DE LOCATION**

- Solution numérique proposée par la Société Gloriant Bureautique ZA du Plat d'or 62610 Autingues comprenant une location avec engagement pour une durée de 63 mois par contrat avec BNP Paribas Lease Group pour 4 équipements (4 écrans interactifs).
- La location sera échelonnée sur 63 mois par redevance trimestrielle (soient 21 loyers d'un montant de 387,00 € HT à compter du 15 mai 2024).

## SEANCE DU 17 JUIN

### **TRAVAUX EN COURS**

M le Maire informe l'assemblée que les travaux de construction du local technique ont débuté.

#### **EMPRUNT MT TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

La Commune de THIEMBRONNE contracte auprès du Crédit Agricole Nord de France un emprunt de 113.000 € dont les principales caractéristiques de prêt sont les suivantes :

Objet du contrat de prêt : Local technique Eclairage public Transition Energétique

Montant du capital emprunté : 113.000,00 € (CENT TREIZE MILLE EUROS) - Durée : 15 ans (180 mois)

Amortissement : Echéances constantes - Taux d'intérêt annuel fixe : 3,8800%

#### **PRÊT- RELAIS À TAUX FIXE**

La Commune de THIEMBRONNE contracte auprès du Crédit Agricole Nord de France un prêt relais de 120.000 € dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Prêteur : Caisse Régionale de Crédit Agricole Nord de France - Emprunteur : Commune de Thiembronne
- Nature : Prêt Relais - Montant du capital emprunté : 120.000,00 EUR (cent vingt mille euros)
- Durée du contrat de prêt : 24 mois (2 ans) - Taux d'intérêt annuel fixe : 4,0200 %
- Périodicité de paiement des intérêts trimestrielle

Objet du contrat de prêt : Prêt à court terme en attente de recettes (FCTVA, subventions)

# CONSEILS MUNICIPAUX

## SEANCE DU 17 JUIN

### DÉMATÉRIALISATION ACHAT ET RÉSERVATION REPAS CANTINE ET GARDERIE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal, l'instauration d'un système de vente et de réservation des repas de cantine scolaire et de réservation de garderie scolaire en ligne.

Ce mode de fonctionnement apporte souplesse pour les parents, responsabilise les parents et engendre gain de temps et d'efficacité pour le service communal.

La proposition d'eTICKET est retenue

### POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Après délibération et à l'unanimité, les membres présents décident d'attribuer les travaux à l'Entreprise SEGA Electricité pour un montant HT de 32.000,00 € HT.

### RECRUTEMENT Contrat Parcours Emploi Compétences

#### QUESTIONS DIVERSES :

- M le Maire rappelle aux membres présents que le poteau d'incendie Rue de Merck est défectueux et qu'il a sollicité des devis auprès des entreprises : SADE et DUCROCQ TP.

Après délibération, les membres présents décident à l'unanimité de retenir la proposition de l'Ent DUCROCQ TP. qui s'élève à 3.650 € HT.

- Devis pour le remplacement de cassettes de chauffage à la salle des associations :

M le Maire présente à l'assemblée le devis de l'Ent. Pruvost Pierre Services qui s'élève à 3.297,67 € HT : accord de l'assemblée.

- Plan communal de sauvegarde : M le Maire informe l'assemblée du courrier de M le Préfet informant de l'obligation de mettre en place un plan de sauvegarde d'ici 2 ans.

M le Maire prendra attache avec la Préfecture afin de savoir si une mise à jour du DICRIM conviendrait.

## SEANCE DU 21 AOUT

### TARIF DE FOURNITURE DES REPAS DE CANTINE ET TARIF DE VENTE DES TICKETS REPAS POUR LA CANTINE ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

La Société CLEMAX (Yanni Cuisine) informe la Commune du tarif qui sera appliqué à chaque repas livré à compter du 1er septembre 2024 pour l'année scolaire 2024-2025 à savoir : 2.95 € HT soit 3.11 € TTC

Après délibération, l'assemblée :

- décide à l'unanimité d'accepter cette hausse de tarif par repas livré soit 2.95 € HT (3.11 € TTC) et d'approuver la convention en tous ses termes
- autorise M le Maire à signer la convention ci-jointe pour l'année scolaire 2024-2025
- décide de fixer le prix du repas à 3.40 € (prix unitaire de vente du ticket de cantine).

# CONSEILS MUNICIPAUX

## SEANCE DU 21 AOUT

### **POSSIBILITÉ DE MISE EN ŒUVRE DU DROIT DE PRÉEMPTION POUR DES PARCELLES RUE DE CLOQUANT STADE**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la demande de certificat d'urbanisme et de la DIA déposées par Maître BONNET portant sur les parcelles Rue de Cloquant Stade

Le tout au prix de 50 000 € (+ 5 000 € de commission)

Monsieur le Maire expose aux membres présents les éléments suivants :

- La commune de Thiembronne est riveraine des parcelles ZE 48, ZE 50 et ZE 51, la parcelle ZE 51 constitue un terrain étant identifié pour servir au développement de la commune.

La Commune projette la création d'un city stade parcelle ZE 12, parcelle qui s'est avérée inondable : présence de sources. En raison de ce phénomène, l'implantation de ce projet serait plus sécurisée donc, et donc plus judicieuse sur la parcelle ZE 51, parcelle plane et sans présence d'eau.

## SEANCE DU 21 AOUT

- La création d'un accès via une liaison piétonnière douce sur le chemin rural 7 dit de Thiembronne à la Buaille qui relie le site au centre de la commune (la réalisation récente de la salle des associations étant achevée), permettra un accès aux équipements sportifs des élèves scolarisés dans la commune sans emprunter les voies de circulation routière. Les abords des installations sportives seront sécurisés par l'évacuation des stocks de matériaux et gravats présents en bordure du stade.

### **Après délibération et à l'unanimité, les membres présents décident:**

- L'emprise située en zone IAU fait partie d'une OAP (Orientation d'Aménagement) identifiée au PLUI, et constitue donc un terrain étant identifié pour servir au développement de la commune. Elle est également à proximité immédiate de deux propriétés communales (parcelle ZE 46 et parcelle 12 sur laquelle est implanté le stade), et de l'emplacement réservé 1.15 pour équipement public.
- Enfin le chemin existant, reliant le site au centre de la commune, sera aménagé pour sécuriser l'accès des élèves aux équipements.

### **FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE : GROUPEMENT DE COMMANDES ÉLECTRICITÉ - MARCHÉ ELECTRICITE DE LA FDE POUR LES SITES BT D'UNE PUISSANCE INFÉRIEURE OU ÉGALE À 36 KVA.**

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à la proposition de la FDE d'intégrer le nouveau marché.

### **SERVICE CIVIQUE POUR L'ÉCOLE**

M le Maire propose au Conseil Municipal de créer un emploi non permanent sur le grade d'adjoint technique d'une durée hebdomadaire de service de 15/35ème et de l'autoriser à recruter ponctuellement un agent contractuel pendant la période de septembre à décembre 2024, en attendant l'arrivée du service civique recruté par l'Education Nationale.

### **EMPLOI ADMINISTRATIF NON PERMANENT**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- Créer un emploi non permanent d'agent administratif C1 pour un accroissement temporaire d'activité, à temps incomplet à raison de 24 heures hebdomadaires.
- Recruter un agent non titulaire contractuel de manière ponctuelle, afin d'assurer les fonctions suivantes :  
bureautique, tâches administratives en mairie.

# CONSEILS MUNICIPAUX

## SEANCE DU 21 AOUT

### DUCASSE : ACHAT DE TICKETS DE MANÈGES POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS

M le Maire propose à l'assemblée de distribuer comme les années précédentes, des tickets de manège aux enfants d'âge scolaire le lundi 21 octobre 2024.

Après délibération et à l'unanimité, les membres présents sont favorables à la remise de 2 tickets par enfant d'âge scolaire présents aux manèges le 21 octobre 2024, lundi de ducasse..

Branchement forain :

La mise en service du branchement forain sera sollicitée si aucune autre solution n'a été trouvée (raccordement au branchement de la mairie pour les manèges).

## SEANCE DU 12 NOVEMBRE

### INONDATIONS du 6, 9 et 10 novembre 2023 - travaux de réparations - CONSULTATION PROCÉDURE ADAPTÉE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- approuve l'opération de travaux à réaliser suite aux inondations des 6, 9 et 10 novembre 2023
- s'engage à inscrire à son budget les crédits nécessaires au financement de l'ensemble de cette opération
- donne tout pouvoir à M le Maire pour le lancement de la consultation en procédure adaptée en application de l'ordonnance du 26 novembre 2018 et du décret du 3 décembre 2018.

précise que le Conseil Municipal s'autorise à négocier les offres présentées.

### INONDATIONS du 31 décembre 2023 et 02 janvier 2024 - Travaux de réparation - CONSULTATION PROCÉDURE ADAPTÉE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- approuve l'opération de travaux à réaliser suite aux inondations du 31 décembre 2023 et du 2 janvier 2024
- s'engage à inscrire à son budget les crédits nécessaires au financement de l'ensemble de cette opération
- donne tout pouvoir à M le Maire pour le lancement de la consultation en procédure adaptée en application de l'ordonnance du 26 novembre 2018 et du décret du 3 décembre 2018.
- précise qu'il s'autorise à négocier les offres présentées.

### CITY STADE - AMÉNAGEMENT DES PLATEFORMES SUPPORT - CONSULTATION PROCÉDURE ADAPTÉE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- approuve l'opération de travaux d'aménagement des plateformes support pour le city stade
- s'engage à inscrire à son budget les crédits nécessaires au financement de l'ensemble de cette opération
- donne tout pouvoir à M le Maire pour le lancement de la consultation en procédure adaptée en application de l'ordonnance du 26 novembre 2018 et du décret du 3 décembre 2018.
- précise que le Conseil Municipal s'autorise à négocier les offres présentées.

### INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE

### INDEMNITÉ POUR LES SONNERIES CIVILES

### LOCATION DEPENDANCES

### **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES**

M le Maire informe l'assemblée de la demande émise par l'Association de Parents d'Elèves qui prend en charge le montant des frais d'assurance pour l'OCCE (Coopérative Scolaire)

Après exposé, M le Maire propose à l'assemblée d'attribuer à l'Association de Parents d'Elèves "les P'tits Thiembronnais", une subvention exceptionnelle de 233 € (montant des frais d'assurance).

Après délibération, il est décidé à l'unanimité d'attribuer :

- une subvention exceptionnelle de 233 € (DEUX CENT TRENTE TROIS EUROS) à l'Association de Parents d'Elèves "les P'tits Thiembronnais".

Les crédits suffisants sont prévus au Budget.

### **DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE DE CRÉDITS**

#### **MEDECINE PREVENTIVE - MEDECINE DU TRAVAIL**

Convention Santé au Travail : renouvellement

M. le Maire propose à l'assemblée d'adhérer au service de Prévention et Santé au travail du Centre de Gestion.

#### **CARTES CADEAUX AUX EMPLOYÉS COMMUNAUX**

Monsieur le Maire et l'ensemble des membres présents souhaitent récompenser l'ensemble des employés communaux en attribuant à chacun une carte cadeau.

Après délibération et à l'unanimité, il est décidé de remettre une carte cadeau d'une valeur de 200 € à chacun des membres du personnel communal soit un achat effectué par la Commune de 6 cartes cadeaux pour un montant total de 1.400 € (cartes valable 1 an dans les enseignes Carrefour). Les crédits suffisants sont prévus au Budget (ligne budgétaire 623).

### **REMBOURSEMENT D'ACHATS EFFECTUÉS PAR UN ÉLU**

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- Cession 3ème point hydraulique à NOYELLE Régis : avant d'en fixer les conditions, il conviendra de vérifier l'état du matériel.
- Assurances : résiliation des contrats auprès de MMA et souscription auprès de GROUPAMA revu contrats assurance au 1.1.2025.
- Réunion des associations : il y aura lieu de programmer une date pour le compte rendu de la brocante et des comptes financiers qui s'y rapportent.
- Demande de Transfert de licence IV : M le Maire informe l'assemblée du transfert probable de licence IV de l'ancien débit de boissons Renseignements pris auprès de la Préfecture, la Commune si elle venait à acquérir cette licence, ne pourrait l'utiliser directement cette licence.
- Validation formation 2 artificiers pour 2025
- Vœux de la commune : programmés le 26 janvier 2025 matin.

# CONSEILS MUNICIPAUX

## SEANCE DU 12 NOVEMBRE

### REMBOURSEMENT D'ACHATS EFFECTUÉS PAR UN ÉLU

#### QUESTIONS DIVERSES

- Cession 3ème point hydraulique à NOYELLE Régis : avant d'en fixer les conditions, il conviendra de vérifier l'état du matériel.
- Assurances : résiliation des contrats auprès de MMA et souscription auprès de GROUPAMA revu contrats assurance au 1.1.2025.
- Réunion des associations : il y aura lieu de programmer une date pour le compte rendu de la brocante et des comptes financiers qui s'y rapportent.
- Demande de Transfert de licence IV : M le Maire informe l'assemblée du transfert probable de licence IV de l'ancien débit de boissons Renseignements pris auprès de la Préfecture, la Commune si elle venait à acquérir cette licence, ne pourrait l'utiliser directement cette licence.
- Validation formation 2 artificiers pour 2025
- Vœux de la commune : programmés le 26 janvier 2025 matin.

## SEANCE DU 11 DECEMBRE

### VENTE DE PARCELLE RUE DE CLOQUANT STADE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il a été saisi d'une demande d'acquisition d'une parcelle Rue de Cloquant Stade .

Les membres présents confirment le prix de vente à 37 € le m<sup>2</sup> et autorisent M le Maire à réaliser toutes les démarches et opérations nécessaires à la vente de cette parcelle.

### CREATION DE 2 POSTES D'AGENTS ADMINISTRATIFS STAGIAIRES A RAISON DE 20H/SEMAINE A COMPTER DU 1/1/2025.

## SEANCE DU 27 DECEMBRE

### Consultations - Ouverture des plis et attribution des marchés

- Travaux de réparations suite Inondations des 6, 9 et 10 novembre 2023
- Travaux de réparations des inondations du 31 décembre 2023 et du 2 janvier 2024
- Aménagement des plateformes support - City Stade
- Après ouverture des offres reçues, le Conseil Municipal, le Conseil Municipal décide de confier les travaux à l'Entreprise LEROY TP.

### Création emploi non permanent à temps non complet ( DE 2024 53)

Suite à la fin du contrat aidé, il convient de recruter une personne à temps non complet, pour la période du 06 janvier 2025 au 05 avril 2025, tâches à effectuer : aide à la maternelle, cantine et garderie et entretien des locaux communaux, qui ne peuvent être réalisées par les seuls agents permanents de la collectivité.

Proposition acceptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

# MOTS MELES

L W Q X P F E Q N O A K Z Q J J S S E B E T T E V U B Ç W L  
 B R O K H C C K B C D S B R G V R L T L Ç X S H Ç C A P W G  
 C K F Y A Ç N R A Ç P F C U G F I P I E O E X A J T T M I Ç  
 J B B M V Ç A Ç N S W S A L C I W S N L G C G V I H I Z M F  
 Ç V E D W U S O O N V U G A S A R N A A H W E V D N M M N I  
 J T X K Y S S U I A N M D V I Ç I C L Y E I R I A M E N B L  
 E Y R X I I I G T T V Z W R E L O L P Ç X G N I V B N S T U  
 G F O A T A A C N H D A U B M L I U L O L Y I K B V T D E Y  
 I Ç H S V R N Y E N L E L C S V B A A E N B U F J Ç I F V J  
 E J O G C A D M V D L P F R R I S G W E G C Q A K S C O F P  
 N R U S O M U E B F E X E X E Z A B C U A Ç O T T X H E F W  
 G W D N N Ç K X U U A E T Q N S C L E G C J L R R Y G V G P  
 O V I A C Y O Z S V B K E N X I T R E B U H I R V B R K J S  
 L A S S O C I A T I O N E N M J B A K R D B Ç Ç K S Y V S I  
 G N M I R D Z P H P W W B U I Ç L W U N U B I Z V U L E A U  
 L A H T D P K X D G J I Q Y Q Y F E B T Ç X U Y Q J Y I F O  
 A Y L R E N E Ç R Z S K D Y R E Q X E L H R G L L O Q E T Z  
 J G T A A P Y E C N A E S I R G H U E I X I C D L Q V K A R  
 A J E C I F I T R A H E D F M E R T K I B Z E P K E P V J X  
 Y E U Q I N A C E M E B R Z V H L A O Y R J M M B M T Y U Y  
 E Y J T N E M E S S I T S E V N I E X I Ç E Q R B H Q I L Q  
 S Z C E A Ç Q H P C U E C E O F X B V M L Ç D N Z R J E N T  
 S C O G S B E H B S D D L M I B N X J A I B Q R C Y O Q Q Y  
 A A N Q L V E D M L Y L O Ç C C W Y E P G S I G A N A N L X  
 H N C D N L R U G A E I Q O C O I F F U R E X B K G S K N Z  
 C T E M W Q M Z Q P A B U C F Ç R E R I U C E X Q O S M O E  
 S I R L F H T S A I Z V A W L E C E T I L I E U C C A E E N  
 P N T E E S K H F C N Z N M Q O Y T N O I T A E R C D R A B  
 V E M R E R C S J I A H T J S N P A T C P O T X L T D C S J  
 N A D E C E S M T N C C C X S Y Q Z N Z A G G A J C P I T F  
 O C P I B E E G R U M P Ç E C U Ç K B N O A T P Ç J D N S P  
 I Z F V E G Y F F M H Ç C Z T R M C X T E G D U B E A R I N  
 T P S I M L Z Q K S Q O Ç I N O N D A T I O N S W F V R O A  
 A P H R X I F D E D L Z X B R O Ç U Y S M M R V N O Q G N R  
 M L O M D S R G C I T Y S T A D E Z Ç E Y Ç E E P W F M N C  
 I V P M P E R M S Q Q C Y B H H R J Q D V J E S P G E Q O E  
 N J L T P E Z N A G U N Z F O O T B A L L V Ç A E J A C R M  
 A Y V N B I N O I T A R U A T S E R C F S I E N C T E U B J  
 J T I E H Q E L Y T E W O E G A I R A M B C B T H Y T Y M W  
 I A K M E K L R U S U R S J F U Y M D A T L X E E L I A E A  
 P E R E B C L R S T I K N S E R I S U A F M H H U H A F I M  
 W Q V N E S E V W A K C S E T L Y M A S O P N C K V R E H S  
 A Ç I N R A Z B B D R E N N L E A M J A Z F I R T A T A T A  
 K D T O G P S S S E R I U E F L X E V Y Ç R J S U N E L V G  
 P C Z I E E V I A V A O K H P L E C Q Q G U W Z G Y R X G U  
 K U Q T M R Ç Q I L C I G A K E A H E A T O X J B B Q H O L  
 U C X C E V W C I B C H C X Q B H E J U A W A Q L K D N J F  
 Ç I M N N G E V Y P W F H A F U C L D W N O S P A C U F C J  
 T U V O T N A T T A B M O C C O X L U I V B C V V O A J V A  
 F J I F Y Q J N R U Q J W E M P R E W Z S C E D N C O B L L

ACCUEIL  
 AGRICULTURE  
 AINES  
 ANIMATION  
 ARTIFICE  
 ARTISANS  
 ASSADD  
 ASSOCIATION  
 BATIMENT  
 BERGES  
 BIBLIOTHEQUE  
 BUCAILLE  
 BUDGET  
 BULLETIN  
 BUVETTE  
 CANTINE  
 CAPSO  
 CHAPELLE  
 CHASSE  
 CITYSTADE  
 CLOQUANT  
 COIFFURE  
 COLIS  
 COMBATTANT  
 CONCERT  
 CONCORDE  
 COUNTRY  
 CREATION  
 DECES  
 DISTRIBUTEUR  
 ECHELLE  
 ECOLE  
 ECRAN  
 ECUIRE  
 EGLISE  
 ELEVAGE  
 EMPLOYES  
 ENERLYA  
 ENFANT  
 FAMILLE  
 FAY  
 FETE  
 FLEUR  
 INVESTISSEMENT  
 LOCAL  
 LOQUIN  
 MAIRIE  
 MARAIS  
 MARIAGE  
 MATERNELLE  
 MECANIQUE  
 MERCI  
 MUNICIPAL  
 NAISSANCE  
 NATURE  
 NEIGE  
 NOEL  
 NOUNOU  
 PAIN  
 PECHE  
 POMPIERS  
 POUBELLE  
 RELAIS  
 REPAS  
 RESTAURATION  
 RETRAITE  
 RIVIERE  
 SANTE  
 SEANCE  
 SERVICE  
 SIDEALF  
 STADE  
 SUBVENTION  
 TECHNIQUE  
 THIEMBRONNE  
 THIEMBRONNOIS  
 TRAVAUX  
 VALRESTAUT  
 VILAINE  
 VILLAGE

# 2025

EN IMAGES

